

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

**SÉANCE DU 06 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois de décembre, à quinze heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Présents :**

**- Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Alain GLADE, Michel FRANQUES, François BONO (suppléant de Mme Michèle VINCENT), Pierre CALMELS, Bernard MIRAMOND, Gérard PORTES, Jean-Michel BOUAT.  
Mmes Sylvie BIBAL-DIOGO, Eva GERAUD, Nadia OULD AMER, Marie MILESI.

**- Membre de droit :**

M. Michel VILBOIS, préfet du Tarn.

**- Membres à voix consultative :**

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.  
CNE Jean-Jacques DARGET, ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), LTN Yannick FERRIE, Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

**Participent à la séance :**

M. Benoit CUBAYNES, payeur départemental.  
COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint.  
LCL Philippe CNOCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.  
LCL Eric VINCENT, sous-directeur ressources.  
LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.  
Mme Nathalie TOULZE, chef du service assemblées et contentieux.

**Absents excusés :**

MM. Jean-Luc ALIBERT, Serge SERIEYS, Lucien BIAU.  
Mme Florence BELOU.  
MED-LCL Simon FAJON, médecin-chef par intérim, CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale, CNE Jacques SALVADOR.

**Départ en cours de séance :**

M. Jean-Luc CANTALOUBE (avant le vote du rapport 74)

**Secrétaire :** Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 13 / pouvoirs : 0/ votants : 13.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 5.

Date de la convocation : 24 novembre 2023.

**RAPPORT N°74/CA-12/2023**

**OBJET : Plan de développement des compétences – Partie 6**

Par délibération du 3 décembre 2021, le conseil d'administration du SDIS du Tarn validait les orientations contenues dans les cinq premières parties du plan de développement des compétences 2022-2026 :

1. emplois opérationnels SPP et SPV,
2. emplois d'encadrement SPP et SPV,
3. emplois de spécialités,
4. domaines spécifiques,
5. formations de maintien et de perfectionnement des acquis.

Une sixième partie relative aux capacités et compétences individuelles nécessaires pour occuper les emplois précisés sur l'organigramme du service devait être réalisée. Il s'agit de capacités non étudiées dans le plan acté en 2021 qui sont inscrites sur les fiches de postes des agents affectés en service hors rang.

Cette étude a débuté par des entretiens individuels menés tout au long du premier semestre 2023 aux fins de recueillir les besoins propres en capacités et formations.

La démarche répond en partie au plan individuel de développement des compétences qui vise à réduire l'écart entre compétences attendues et compétences détenues, plan prévu dans le décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022 (*relatif à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle*) et dans l'arrêté du 1er août 2023 relatif à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics. Elle vise à développer la qualité d'exécution des missions de service tout en répondant à un enjeu managérial. 109 agents dont 54 PATS sont concernés pour un volume de 101 formations différentes.

Sont présentés en annexe :

- le tableau des capacités et compétences nécessaires déjà stipulées sur les fiches de poste additionné des besoins complémentaires exprimés par les agents lors des entretiens (remise sur table). Il permettra une actualisation des fiches de poste lors des prochains entretiens professionnels.
- le tableau des besoins en formation qui en découlent.

Ces éléments, issus des entretiens individuels, ont été étudiés en collaboration avec les chefs de groupements et les sous-directeurs. Les principaux points ayant accompagné la réflexion sont :

- l'évolution des missions ;
- la mobilité des agents ;
- le souhait d'anticiper les besoins en formation à l'arrivée d'un nouvel agent ;
- le développement des besoins en matière de connaissance des applications métiers présentes sur tous les postes.

La mise en œuvre de ce plan de formation spécifique s'effectuera sur deux années, voire trois en fonction des capacités financières et de la disponibilité des agents. Elle sera suivie et coordonnée spécifiquement par un agent désigné. Le cas échéant, le plan fera l'objet d'actualisations ultérieures.

L'impact budgétaire de la 6ème partie du plan de développement des compétences s'élève à 20.000 €, principalement sur le chapitre 011. Cette somme sera intégrée dans la proposition du prochain BP afin de débiter la mise en œuvre dès 2024.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- vu l'avis favorable du CST en date du 24 novembre 2023,
- vu l'avis favorable du CCD SPV en date du 29 novembre 2023,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

(...)

- de valider les orientations précisant la sixième partie du plan de développement des compétences 2022-2026.

Document signé électroniquement par  
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

**Délais et voies de recours :**

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP **7007 - 31068** TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

FORMATION	CNFPT	Interne	Autres	Nombre d'Agents
Active Directory			X	1
Adobe illustrator	X			1
Adobe illustrator perfectionnement	X			1
Autocad initiation	X			1
Autocad perfectionnement	X			1
Base Libreoffice			X	1
BBB		X		1
BIZAGI	X			1
Calc (libreoffice)	X			13
Diaporama (Libreoffice présentation)	X			19
DRAW	X			2
etemptation		X		3
etemptation niveau administration			X	2
FME (Feature Manipulation Engine)			X	1
Fonctionnement de l'imprimante		X		2
Formations avec SYSTEL pour suivre FMA une fois par an			X	3
FORSYS en consultation si accès au logiciel		X		1
GENESYS			X	4
GENESYS (RH) si accès au logiciel		X		7
GEOCONCEPT		X		2
I-parapheur		X		2
INDESIGN initiation	X			1
INDESIGN perfectionnement	X			1
Infrastructure de l'alerte		X		1
Infrastructure du serveur		X		1
Intranet		X		3
Javascript			X	1
KIMOCE Application		X		6
KIMOCE avec l'éditeur			X	1
KIMOCE Portail		X		2
L'appropriation des usages de la carte mentale (mindmap)	X			4
Langage python pour QGIS			X	2
Linux		X		1
LIZMAP		X		3
LOCALNOVA			X	3
Orchestra		X		1
Oxio / Qsense		X		19
PHOTOSHOP Initiation	X			1
PHOTOSHOP Perfectionnement	X			1
Postgresql et Posgis – Les bases de données QGIS	X			1
QGIS perfectionnement	X			1
Qsense avec l'éditeur			X	3
Réseaux	X			1
Sécurité informatique : les fondamentaux des normes ISO 27001-27002	X			2
STORMSHIELD SMC et SNS		X		2
Vidéo	X			1
WEBACT		X		4
WEBDAG		X		2
WEBDAG Editeur			X	2
WEBFOR		X		1
WEBI		X		3
WEBI avec éditeur			X	8
WEBI paie avec éditeur			X	2
WEBPREV		X		1
WEBPREV avec l'éditeur			X	2
Writer (libreoffice)	X			56
XIVO et fonctionnalités du téléphone		X		2
<b>Total agents</b>				<b>215</b>
<b>Total formations par type d'organisme</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	

Observation : 68 agents ont suivi la formation calc en 2023 pris en charge par le CNFPT (816 h)

FORMATION	CNFPT	AUTRES	Nombre d'Agents
Achat public	X		1
Anglais	X		5
Cycle le contrôle de gestion	X		1
Cycle DRH	X		1
Initiation et principes de base en électricité	X		1
Enjeux et stratégies d'élaboration et d'exécution du budget	X		1
Evolution des techniques de réparations sur les nouveaux véhicules.		X	1
Formation auprès de l'organisme Service Civique		X	1
Formation droits des contrats et procédure pénale	X		1
Gérer son temps	X		2
Gestion des accidents du travail, maladies professionnelles et de l'invalidité	X		1
Gestion du stress	X		1
Gestion NPFR		X	1
Habilitation électrique	X		3
Journée ALPHASIS (alliance des pharmaciens des SIS)		X	1
L'accompagnement du plan de développement des compétences des agents	X		1
L'analyse multidimensionnelle des données statistiques	X		1
L'exécution administrative et financière des marchés publics	X		1
l'intégration de la performance énergétique dans les systèmes d'information de la collectivité	X		1
La comptabilité M57 applicable aux entités territoriales à caractère administratif	X		2
Développer sa culture territoriale pour consolider son projet de mobilité	X		2
La gestion des agents contractuels de droit public	X		1
La gestion des positions statutaires	X		1
La note de synthèse	X		2
La prise de notes et la rédaction de comptes rendus.	X		2
La rédaction efficace sur les réseaux sociaux	X		1
La rédaction et le contrôle des actes administratifs	X		2
La tenue du dossier individuel de l'agent	X		3
Le comité social territorial	X		1
Le compte financier unique	X		1
Le déroulement de la carrière	X		1
Les droits de l'internet	X		1
Les marchés publics des collectivités territoriales	X		3
Les règles juridiques du recrutement	X		1
Management	X		12
Management		X	3
Management de la qualité	X		1
PCA/PRA	X		1
Pilotage de projet	X		4
Pilotage de projet		X	1
Prévention des risques au travail	X		1
Réglementation de la paye : «les fondamentaux de la gestion de la rémunération»	X		1
Techniques de communication ou la communication et les relations professionnelles	X		1
Veille juridique	X		1
<b>Total agents</b>			<b>76</b>
<b>Total formations par type d'organisme</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	